

4^e année
Liste d'articles scolaires 2018-2019

L'équipe des enseignants de 4^e année ont déjà acheté le matériel pour les élèves.

Pour couvrir le coût du matériel déjà acheté par l'école, nous vous demandons de bien vouloir envoyer 45\$ (chèque ou argent comptant) à l'enseignant de votre enfant le jour de la rentrée en septembre.

Des frais de 45 \$ couvrent tous les articles scolaires dont l'enfant aura besoin pour l'année scolaire sauf pour les objets suivants que vous serez responsable de fournir pour votre enfant :

s.v.p. veuillez identifier chaque article scolaire avec le nom de l'élève

| Quantité | Description |
|----------|---|
| 1 | étui à crayons |
| 2 | boîtes de mouchoirs |
| 1 | agenda scolaire (sera vendu à l'école en septembre) |

Note importante :

Nous vous demandons d'identifier les articles scolaires de votre enfant avant la rentrée scolaire. Nous avons besoin de ces articles scolaires ainsi que 45\$.

Éducation physique: L'élève doit porter ses espadrilles pour l'intérieur (pas de semelles noires) et s'habiller convenablement pour l'activité physique.

Les flipflops et les crocs ne sont pas recommandés pour la cours de récréation; des sandales attachées sont plus appropriées.

| Liste des objets interdits à l'école | Interdits à l'école mais permis dans l'autobus |
|--|--|
| Baladeur et MP3 | Baladeur et MP3 |
| Jeux vidéo et tout appareil électronique | Jeux vidéo |
| Fidget spinner | Fidget spinner |
| Cellulaire et appareils photos digitales | |
| Bakugan | Les objets interdits seront confisqués. Le personnel se réserve le droit d'interdire des objets non-mentionnés sur la liste qui pourraient nuire au bon déroulement et à la sécurité de la journée scolaire. |
| Jouets violents (épée, fusils, etc....) | |
| Planche à roulettes | |
| Pokémon et cartes / jouets semblables | |
| Tout objet dangereux | |

20 juin 2018